CONGÉS PAYÉS LIÉS À LA MALADIE

Actualiser la gestion des congés payés au regard des nouveaux textes

Les récentes révisions du droit européen ont entraîné des changements significatifs dans la gestion des congés payés.

Les nouveaux processus de calcul et de suivi des congés présentent une complexité accrue.

La gestion de la rétroactivité va entrainer une charge de travail importante et chronophage pour les services de paie en raison du nombre considérable de calculs à effectuer.

Les services RH devront également faire preuve de vigilance pour sécuriser les règles de prescriptions des demandes relatives à la gestion des congés

Renforcez les connaissances de vos collaborateurs, qu'ils soient débutants ou expérimentés.

Les questions que vous vous posez

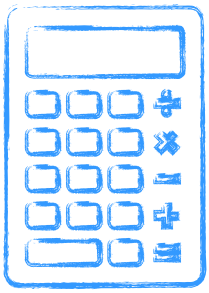

- Combien de jours de congés acquiert on quand on est malade ?
- Y a t il une date limite pour prendre les congés payés liés à une absence maladie ?
- Les congés antérieurs à la loi sont ils perdus ?
- Peut-on réclamer une régularisation des congés même si on a quitté l'entreprise ?
- Les congés acquis sont ils perdus si l'employeur n'a pas prévenu du délai de report ?
- Les congés après maladie sont ils moins bien rémunérés que les congés payés normaux ?
- Jusqu'à quand peut on réclamer une régularisation des congés payés à son employeur ?
- En cas d'accident du travail, combien de jours doit on acquérir ?
- Comment comptabiliser les congés d'un salarié absent depuis plus d'un an ?

Les plus de Cave Lex Formation ...

Une formation qui intègre les dernières mises à jour légales et réglementaires à travers des cas pratiques et des scénarios concrets.

Vous pouvez consulter la synthèse de toutes les évaluations sur notre site www.cavelexformation.fr

CONGÉS PAYÉS LIÉS À LA MALADIE

Actualiser la gestion des congés payés au regard des nouveaux textes

Objectifs de la formation

- Être en mesure de comprendre et de gérer l'acquisition des congés payés liés à la maladie
- Comprendre et anticiper la gestion de la rétroactivité
- Être en mesure de gérer la prise des congés
- Comprendre les règles de prescription
- Etre en mesure de valoriser les congés
- Savoir gérer le report des congés

Public

Collaborateurs des services paie et RH
Cadres opérationnels des fonctions paie et RH
Cadres et dirigeants des PME PMI,
Correspondants informatiques et responsables SIRH

Niveau et pré-requis

Aucun pré-requis.

Formation utile aux débutants comme aux collaborateurs confirmés

Durée
1 jour (7 heures)
9h00 - 12h30
13h30 - 17h00

Inter :
- *789,00 € HT*
- *946,80 € TTC*

Intra : Sur Devis

Programme de la formation

Introduction
Un peu d'histoire…
- La mise en place des congés payés
- L'évolution des textes
- La genèse des derniers textes

L'acquisition des congés
Les Principes de base
- Nombre de jours
- Période d'acquisition

Les congés payés et l'absence pour raison de santé
- Principe d'acquisition
  - En cas de maladie
  - En cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle

La prise des congés
Les modalités de droit commun
Les modalités de report
- Absence inférieure à un an
- Absence supérieure à un an

L'articulation entre les différents types de congés

La gestion en DSN
- le rattachement des périodes

La prescription
Point de départ
- Information du salarié
  - Délai d'information
  - Contenu de l'information
- Délais de prescription
  - En paiement des salaires
  - Sur l'exécution du contrat de travail

La gestion de la rétroactivité
Salariés concernés
- Salariés ayant quitté l'entreprise
- Salariés encore en poste

Le point de départ de la rétroactivité
Les différentes procédures
Le calcul des droits

Le paiement des congés
Les règles de droit commun
- Le salaire de référence
- Le maintien de salaire
- Le calcul au dixième

Les règles pour les congés liés à la maladie
- Le salaire de référence
- Le calcul du dixième

Moyens pédagogiques : Alternance d'exposés et de cas pratiques permettant une approche progressive et la validation des connaissances acquises.

Intervenant : Formateur spécialiste en paie et GRH.
Formation inter entreprises : effectif de 5 à 10 personnes.
Les participants sont priés de se munir d'une calculatrice.

Moyens de suivi et d'appréciation des résultats
Succession d'exercices pratiques corrigés.
Délivrance d'une attestation de formation au stagiaire à l'issue de la formation.

Evaluation par le stagiaire du contenu, de la pédagogie, de l'organisation et de l'animation de la formation.